

-----  
**ASSEMBLEE NATIONALE**  
-----

SECRETARIAT GENERAL  
ADMINISTRATIF  
-----

N° 0091<sup>-23</sup> /AN/SGA

**COMMUNIQUE RADIO-TELE HEMICYCLE**

Le Président de l'Assemblée nationale invite les députés à prendre part à la séance plénière qui aura lieu **le mercredi 25 janvier 2023 à 10 heures au Palais des Gouverneurs à Porto-Novo.**

L'ordre du jour de la séance porte sur les points ci-après :

- 1 - examen du projet de loi portant autorisation de ratification de l'accord de coopération du 21 décembre 2019 entre les gouvernements des Etats membres de l'Union monétaire ouest africaine et le gouvernement de la République française ;
- 2 - examen du projet de loi portant autorisation de ratification de la Convention signée à Abu Dhabi, le 04 mars 2013, entre la République du Bénin et les Emirats Arabes Unis, en vue d'éviter la double imposition et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôt sur le revenu.
- 3 - Proposition de résolution ;
- 4 - Clôture de la deuxième session ordinaire de l'année 2022.

Signé : Louis Gbèhounou **VLAVONOU**

Vu bon à transmettre

**A diffuser tous les jours**

Lundi 23 janvier 2023

Mardi 24 janvier 2023

Mercredi janvier 2023



Le Secrétaire Général Administratif,

  
Mariano **OGOUTOLOU**

**Copie au PAN (ATCR)**